

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance extraordinaire* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *mardi 13 novembre 2018 à 17 h 30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Nathalie Traversy, Ginette Nadeau et Marie-Pier Guévin-Michaud et messieurs les conseillers Jimmy Descôteaux et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur Éric Descheneaux, maire, formant le quorum du conseil.

EST ABSENTS :

Steeve Desmarais

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-11-404

Il est proposé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*
Appuyée par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le point Affaires diverses ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

03. Dépôt du rapport du maire ;

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ CIVILE

Aucun élément à ce point

VOIRIE MUNICIPALE

Aucun élément à ce point

HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun élément à ce point

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Aucun élément à ce point

AMÉNAGEMENT - URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aucun élément à ce point

LOISIRS ET CULTURE

Aucun élément à ce point

05. Levée de l'assemblée.

03. DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, nous vous présentons les faits saillants qui ressortent des états financiers de la Municipalité de Pierreville pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017, lesquels ont été déposés à la séance ordinaire du 10 septembre 2018.

L'audit des états financiers a été effectué par la firme Roy Desrochers Lambert SENCRL conformément aux normes comptables canadiennes reconnues pour le secteur public.

Les états financiers au 31 décembre 2017 nous indiquant que les revenus de fonctionnement ont été de 2 895 271 \$ et que les charges (dépenses) de fonctionnement ont totalisé la somme de 3 176 048 \$ pour cet exercice financier. De plus, une somme de 405 895 \$ vient s'ajouter à titre de conciliation à des fins fiscales qui est principalement composée de l'amortissement des immobilisations. Il y a aussi un montant de 98 706 \$ représentant le remboursement de la dette à long terme. La Municipalité a procédé à l'acquisition d'immobilisations pour un montant de 177 705 \$ qui a été financé à même ses fonds généraux. Une affectation de surplus de 154 815 \$ avait été prévue lors de la préparation du budget 2017. Ainsi les états financiers indiquent que le Municipalité a réalisé en 2017, un excédent de fonctionnements à des fins fiscales de 3 522 \$.

Revenus de fonctionnement +	Charges (dépenses) -	Conciliation fins fiscales +	Remb. De la dette à It -	Acquisitions d'immobilisations -	Affectation de surplus +	Excédent 2017
2 895 271 \$	(3 176 048 \$)	405 895 \$	(98 706 \$)	(177 705 \$)	154 815 \$	3 522 \$

Le détail de l'excédent de fonctionnements affecté, des réserves financières et des fonds réservés de la Municipalité au 31 décembre 2017 sont les suivants :

Description	Montant
Un surplus accumulé non affecté	2 966 678 \$
Un surplus accumulé pour l'équilibre budgétaire de 2018	18 554 \$
Un surplus accumulé affecté rue Maurault	3 021 \$
Un surplus accumulé affecté pour l'assainissement des eaux usées	248 862 \$
Un surplus accumulé affecté pour les terrains industriels	12 291 \$
Un surplus accumulé affecté pour l'égout et l'aqueduc de Pierreville	94 503 \$
Un surplus accumulé affecté pour le comité des loisirs	1 887 \$
Financement des investissements en cours	(50 704 \$)

La dette à long terme non consolidée de la municipalité s'élève à
239 915 \$

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS 2017

MAIRES						
Noms	Rémunération	Allocation de dépenses	Rémunération MRC	Allocation de dépenses MRC	Différents comités	Total
André Descôteaux	12 225,75 \$	6 113,01 \$	4 029,85 \$	2 015,04 \$	200 \$	24 583,65 \$
Éric Descheneaux	2 445,20 \$	1 222,60 \$	308,74 \$	154,38 \$	60 \$	4 190,92 \$
TOTAL						28 774,57 \$

Monsieur André Descôteaux a reçu une rémunération de 200 \$ (tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus) pour son implication au niveau de la Régie intermunicipale d'alimentation en eau potable du Bas-Saint-François

Monsieur Éric Descheneaux a reçu une rémunération de 60 \$ (tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus) pour son implication au niveau de la Régie d'incendie de Pierreville et Saint-François-du-Lac. Ce montant inclut une somme de 20 \$ pour des allocations de dépenses pour ladite régie.

CONSEILLERS – CONSEILLÈRES				
Noms	Rémunération	Allocation de dépenses	Différents comités	Total
Denise Descôteaux	4 075,33 \$	2 037,67 \$	0,00 \$	6 113,00 \$
Jean-Christophe Proulx	4 075,33 \$	2 037,67 \$	420,00 \$	6 533,00 \$
Mélanie Provencher	4 075,33 \$	2 037,67 \$	200,00 \$	6 313,00 \$
Marcel Lavoie	4 075,33 \$	2 037,67 \$	0,00 \$	6 113,00 \$
Michel Bélisle	4 890,41 \$	2 445,19 \$	1 278,15 \$	8 613,75 \$
Nathalie Traversy	815,08 \$	407,52 \$	0,00 \$	1 222,60 \$
Jimmy Descôteaux	815,08 \$	407,52 \$	100 \$	1 322,60 \$
Steeve Desmarais	815,08 \$	407,52 \$	40 \$	1 262,60 \$
Ginette Nadeau	815,08 \$	407,52 \$	0,00 \$	1 222,60 \$
Marie-Pier Guévin-Michaud	815,08 \$	407,52 \$	0,00 \$	1 222,60 \$
TOTAL				39 938,75 \$

Monsieur Jean-Christophe Proulx a reçu une rémunération de 420 \$ (tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus) pour son implication au niveau de la Régie d'incendie de Pierreville et Saint-François-du-Lac. Ce montant inclut une somme de 140 \$ pour des allocations de dépenses pour ladite régie.

Madame Mélanie Provencher a reçu une rémunération de 200 \$ (tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus) pour son implication au niveau de la Régie intermunicipale d'alimentation en eau potable du Bas-Saint-François

Monsieur Michel Bélisle a reçu une rémunération de 1 278,15 \$ (tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus) pour son implication au niveau de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François. Ce montant inclut une somme de 758,15 \$ pour des allocations de dépenses pour ladite régie.

Monsieur Jimmy Descôteaux a reçu une rémunération de 100 \$ (tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus) pour son implication au niveau de la Régie intermunicipale d'alimentation en eau potable du Bas-Saint-François et de la Régie d'incendie de Pierreville et Saint-François-du-Lac. Ce montant inclut une somme de 20 \$ pour des allocations de dépenses pour Régie d'incendie.

Monsieur Steeve Desmarais a reçu une rémunération de 200 \$ (tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus) pour son implication au niveau de la Régie intermunicipale d'alimentation en eau potable du Bas-Saint-François

La rémunération totale de tous les membres du conseil s'élève à **68 713,32 \$** pour l'année 2017.

04. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de questions débute à 17 h 38 et se termine à 17 h 39.

Aucune question n'étant posée, nous poursuivons l'assemblée

05. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2018-11-405

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 17 h 40

Éric Descheneaux
Maire

Lyne Boisvert, CPA, CGA
Directrice générale/Secrétaire-trésorière